

POPSU Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

Parc de la Deûle (Extrait du tome 1 du rapport final)

METROPOLE LILLOISE

Equipe de recherche laboratoires LACTH (ENSAP Lille) et TVES (USTL)

Septembre 2008

Le Parc de la Deûle émane du projet de l'OREAM-Nord de relier la métropole lilloise au bassin minier en formant une « aire centrale urbaine » d'échelle européenne. À partir des terrains préemptés dans les années 1980, une vaste opération a été mise en œuvre selon un projet dessiné en 1995 par l'équipe de J. Simon, JN. Capart et Y. Hubert. Cet « équipement de nature » à l'échelle de la métropole transfrontalière, où l'on veut développer de nouveaux rapports entre ville et campagne, entre citadins et ruraux a reçu plusieurs récompenses. Au cœur du parc, le jardin Mosaic connaît un succès non démenti. L'histoire ancienne du projet a nécessité une analyse à la fois diachronique et synchronique. Il s'agit de comprendre ce qui différencie profondément les deux projets, mais aussi de mettre en évidence la persistance de thématiques qui les relie à travers le temps. Mais à travers l'étude de ce projet, c'est l'évolution des regards des aménageurs et de leur approche du territoire qui est révélée. L'analyse a alimenté la synthèse sur les formes de renouvellement urbain dans la ville de tradition industrielle.



Avec le soutien de :



LE PARC DE LA DEÛLE (FICHE TECHNIQUE)

ISABELLE ESTIENNE, ARCHITECTE DPLG, LABORATOIRE LACTH (ENSAP LILLE), DOCTORANTE LABORATOIRE TVES (LILLE 1)

ELSA ESCUDIE & GILLES GAUDEFROY, ARCHITECTES DPLG & DE, CHARGES D'ETUDE LABORATOIRE LACTH (ENSAP LILLE)

Problématique du site

L'idée d'aménager un parc de part et d'autre de la Deûle naît entre 1966 et 1968 suite à la rencontre entre Jean Challet, paysagiste à l'Oream-Nord, et la nouvelle agence de bassin créée par la loi de 1964. Apportant une réponse technique au problème d'approvisionnement en eau potable de la métropole lilloise dans un contexte jugé déjà critique, ce projet répond à d'autres objectifs : d'une part, compenser le manque d'équipements de loisirs verts de la métropole ; d'autre part, établir une liaison verte structurante entre la métropole lilloise et l'ancien bassin minier. Les agglomérations de Lille et de Lens ainsi rapprochées auraient formé une « aire urbaine centrale », suffisamment ample et peuplée pour donner un statut de métropole européenne à la conurbation de Lille-Roubaix-Tourcoing, désignée « métropole d'équilibre » par l'Etat.

En l'absence de politique volontaire, le projet de parc de la Deûle n'est repris qu'au début des années 1990. Faute de maîtrise de l'urbanisation, il ne peut plus être l'élément structurant autrefois souhaité pour ce secteur périurbain. Ses objectifs environnementaux restent néanmoins d'actualité, même si la protection de la ressource en eau n'apparaît pas encore réellement prioritaire. Le parc qui se réalise suite au concours organisé en 1994, veut doter l'agglomération d'un « équipement de nature » de haute qualité environnementale à l'échelle d'une métropole transfrontalière de plus d'un million et demi d'habitants. Mais dans un contexte économique et social très différent de celui des trente glorieuses, sa fonction est aussi de maintenir une activité agricole et de permettre aux citoyens de conserver le bénéfice d'un paysage rural, en développant de nouveaux rapports entre ville et campagne, entre citoyens et ruraux.

1. Historique du Site

- 1967 :** Création de l'OREAM Nord
- 1968 :** Idée du Parc de la Deûle, reliant la métropole lilloise au bassin minier, apparaît pour la première fois dans le livre blanc de l'OREAM
- 1971 :** Livre orange de l'OREAM, *Aménagement d'une région urbaine – le Nord / Pas-de-Calais*.
- 1971 10 février :** CIAT préconisant la « création de parcs périurbains et en particulier du parc de la Deûle entre Lille et le bassin minier ».
- 1972/1973 :** Acquisition de 110 ha par les Domaines au titre de réserves foncières par dotations au Ministère de l'Equipement — DAFU, à l'intérieur de la zone de DUP
- 1973 :** Schéma directeur de l'arrondissement de Lille : recommande la création d'une vaste zone de loisirs au Sud-Ouest de la métropole, couvrant 13 communes sur 2500 ha.
- 1973/1975 :** 58 ha acquis au titre de réserves foncières de l'Etat à l'intérieur du Pôle de Wingles
- 1974 13 février :** Réunion d'information en mairie d'Haubourdin dans le cadre de l'élaboration des POS de la vallée de la Deûle.
- 1975 Avril :** Approbation du POS de la communauté urbaine (concerne 7 des 17 communes du parc)
- 1975 Août :** DUP¹ pour une zone de 500 ha

¹ Déclaration d'Utilité Publique

- 1976** Septembre : Décision du CA de l'Agence de Bassin Artois-Picardie d'acquérir 500 ha dans la partie centrale du parc en vue de l'aménagement des étangs
- 1976** Octobre : OREAM Nord, *Le parc de la Deûle, note de présentation*, 130 pages.
- 1978** : Jean Challet quitte l'OREAM pour intégrer en 1979 le conservatoire du littoral à Rochefort sur Mer en tant que chargé de mission adjoint du directeur
- 1989** : 2 études diagnostic lancées par la DDE et la Direction régionale à l'Architecture et à l'environnement (DRAE) sur le devenir des propriétés de l'état révèlent l'une les contraintes juridiques qui pèsent sur le site, l'autre son intérêt patrimonial proposant une ébauche de politique d'aménagement et de gestion.
- 1990** : Contrat d'agglomération de la Communauté Urbaine de Lille. En partenariat avec l'Etat et la région, le projet resurgit. Le Contrat d'agglomération permet de financer une vaste étude paysagère, confiée au paysagiste Jacques Simon associé au cabinet JNC International.
- 1991** : Le maire de Lille ressort le dossier : participation des maires de Wavrin, Santes et Houplin-Ancoisne
- 1993** Décembre : Création d'un syndicat mixte du parc de la Deûle réunissant la communauté urbaine et les trois communes engagées
Mission Espace Naturel Métropolitain, *Etude « parc de la Deûle »*, 50 pages.
- 1993** Novembre : Avant-projet pour le Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme de la métropole lilloise
- 1994** Décembre : Etude diagnostic Chambre d'agriculture et SAFER auprès des agriculteurs
- 1995** : Concrétisation des idées grâce à trois architectes paysagistes : J. Simon, J.N. Capart et Y. Hubert
- 1995** Mars : Rendu de l'étude paysagère de Simon – JNC International
Inscription du parc dans les travaux d'élaboration du nouveau Schéma directeur de développement et d'urbanisme de l'arrondissement.
- 1997** : Lancement d'une étude d'impact et d'une étude « incidence eau » ; dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique
Inscription du Parc de la Deûle comme projet majeur au schéma directeur de l'arrondissement de Lille
- 1998** : Acceptation du nouveau SDAU
Déclaration d'utilité publique, Acquisitions à l'amiable ou par expropriation
Syndicat Mixte du parc de la Deûle, *Le parc de la Deûle*, 45 pages.
- 1999** : Apparition des premiers chantiers sur le terrain : Début des travaux sur le site de Wavrin
Les communes de Don, Seclin et Haubourdin rejoignent le syndicat mixte.
- 2002** Juin : Le parc de la Deûle est intégré au réseau européen FEDENATUR
- 2002** Octobre : Dissolution du syndicat mixte. Lille Métropole Communauté Urbaine prend la compétence « Espace naturel métropolitain » et confie la gestion des sites à un syndicat mixte, Espace Naturel Lille Métropole.
- 2002** : Concours international pour le jardin Mosaïc, réunissant 73 équipes
- 2004** : Inauguration du Parc Mosaïc sur 33 ha à Houplin-Ancoisne
- 2006** : Obtention du Prix National du Paysage
- 2009** : Date prévue pour l'achèvement du parc de la Deûle sur 1000 hectares

2. Éléments de Programme

2.1. Le Parc de la Deûle

Site :

Dans les années 1970 : le projet global prévoyait l'aménagement de 1 700 hectares à l'intérieur d'une zone protégée de 2 800 hectares étirés sur près de 15 km de long. En septembre 1978, l'Oream-Nord propose la réalisation d'une première phase, à proximité de l'agglomération lilloise. Le périmètre choisi concerne les communes de Santes, Haubourdin, Emmerin, Houplin-Ancoisne, Seclin, Wavrin et Gondecourt. Les emprises publiques prévues – 420 hectares d'espaces publics compris à l'intérieur d'une zone de 1 000 hectares protégés – auraient touché une quarantaine d'exploitations agricoles, soit environ 200 hectares de terres cultivées.

Aujourd'hui, le site s'est contracté : situé plus au nord, il se concentre sur l'axe de la Deûle, dans un secteur essentiellement urbain. 350 hectares et 25 km de canal ; en 2009, 1 000 hectares.

Programme :

- des centres de recherche,
- des lieux de formation spécialisés (site d'information sur l'agriculture et l'alimentation, centre d'interprétation de la vie sauvage),
- des équipements de tourisme vert (jardin MOSAÏC, site d'articulture, centre d'accueil de l'enfance),
- des sites de production biologiques.

2.2. Mosaïc, le Jardin des Cultures

Site : Houplin-Ancoisne, au Sud de Lille ; 33 hectares

Programme :

- les 7 jardins
- les écuries, abritant un accueil du public (des sanitaires, une cafétéria), le centre technique (bureaux, lieux de stockage du matériel pour la trentaine de techniciens de l'équipe permanente)
- un espace de détente (hamacs)
- une aire de spectacle

3. Les Acteurs

Rappel des acteurs du premier projet :

OREAM : Organisme régional d'étude et d'aménagement

Agence de Bassin Artois-Picardie, Voies Navigables de France ;

Ministère de l'équipement, Communauté urbaine de Lille, communes,

Chambre d'agriculture, Syndicat de défense et de restructuration des exploitations de la vallée de la Deûle.

Parc de la Deûle :

Maître d'ouvrage : LMCU

Conception : architectes-paysagistes : Jacques Simon et JNC International en tant que chef de projet (Jean-Noël Capart et Yves Hubert) (1995)

Réalisation, gestion et animation : ENM

Parc Mosaïc :

Maître d'ouvrage : LMCU

Conception : - parcours dessiné par Jacques Simon et JNC International

- 10 paysagistes et 11 artistes pour les 7 premiers jardins (à terme, une vingtaine de jardins)

Réalisation, gestion et animation : ENM

4. Le Projet

4.1. Le Parc de la Deûle

L'eau est au cœur du projet mis au point par l'équipe de l'OREAM-Nord jusque 1976. A la fin des années 1960, le bilan dressé par la toute nouvelle agence de bassin Artois-Picardie est préoccupant. Le niveau de pollution de la Deûle est dramatique et, de 1950 à 1960, la nappe phréatique a baissé de 10 mètres. Dans un contexte de forte croissance – démographique et économique – il convient de trouver des solutions durables. Reprenant une technique déjà éprouvée aux Pays-Bas et redécouverte lors de la construction des Villes Nouvelles françaises, Jean Challet propose à partir des méandres délaissés de l'ancien cours naturel de la Deûle d'aménager un système de grands bassins. Ceux-ci répondent à trois objectifs : épurer naturellement les eaux de la rivière avant de les réinjecter dans la nappe de la craie ; réhabiliter et révéler le paysage de la vallée assujetti depuis un siècle au développement industriel ; offrir les espaces de loisirs nécessaires au bien-être d'une population principalement ouvrière.

En 1994, le site a continué de se dégrader depuis la fin des années 1970. Avant de pouvoir reconquérir les friches industrielles et retrouver la nature, un vaste chantier de réhabilitation et dépollution doit être mis en œuvre. Cette première phase de l'opération se concrétise en avril 1999 avec l'inauguration de la « Grande allée » piétonne et cycliste, reliant Wavrin à la Deûle. Le projet proposé par Jacques Simon et JNC s'appuie sur des principes assez simples : une intervention discrète des paysagistes, une restructuration du territoire autour de l'axe de la Deûle, une exigence qualitative et écologique forte face à des territoires très dégradés. Que ce soit pour des raisons financières ou pour un objectif de maintien des surfaces agricoles, il n'est plus envisageable d'acquérir des terrains à l'échelle prévue par les aménageurs dans les années 1970. L'équipe construit son projet dans cette nouvelle économie et propose « entre ville et campagne, un parc diffusé dans le territoire »². Un réseau de promenades, développé à partir des espaces « désinvestis » et du maillage de chemins ruraux réaménagés en partenariat avec les agriculteurs, permet aux citoyens de parcourir l'espace agricole périurbain restructuré et paysagé. Il assure la liaison entre les différents espaces verts emblématiques créés à partir des réserves foncières constituées depuis les années 1970 : le site des étangs de la Gîte sur la commune de Santes, le site des Ansereuilles sur la commune Wavrin, le parc du château Nénuphar sur la commune de Houplin-Ancoisne, devenu le jardin Mosaïc.

Dépassant l'alternative liée au zoning des années 1970, dans une conception exclusivement fonctionnaliste du territoire, le parc de la Deûle est le symbole de la transformation des regards et des pratiques d'aménagement. Ce morceau de territoire est aujourd'hui l'un des éléments structurants de l'Espace Naturel Lille Métropole, tout à la fois espace naturel récréatif et lieu d'une activité agricole productrice – reconnue indispensable au maintien du paysage et du parc. Dès l'origine du projet, les concepteurs ont cherché à développer la coopération avec les agriculteurs, considérés comme les « alliés du parc ». L'intégration paysagère des exploitations, la transformation ou l'ajustement des pratiques, la protection des milieux, sont autant de questions abordées dans les sessions de formation et de sensibilisation organisées à leur intention par le syndicat mixte depuis 1997.

Thèmes du projet :

- La « nature retrouvée » : reconstitution de milieux naturels, sensibilisation et découverte des espaces naturels périurbains, proches des villes.
- La « nature domestiquée » : valoriser les paysages agricoles, découvrir l'agriculture périurbaine diversifiée et ses produits, l'alimentation biologique.
- La « nature rêvée » : un parc botanique fantastique, mêlant plantes et animaux étranges.

² Légende du plan d'ensemble à l'horizon 2015 : « le parc de la Deûle – reconstitution des milieux naturels et valorisation des composantes paysagères rurales du territoire péri-urbain et post-industriel ».

Problématiques :

- la cohabitation entre l'usage agricole et de loisirs
- la diversification de l'agriculture
- le parc comme une halte dans un réseau, « une trame verte et bleue »
- le parc en mouvement, morceau de territoire où les hommes vivent
- l'engagement HQE : conservation d'édifices architecturaux en état de ruine (ferme, écurie, silo), conservation des exploitations agricoles très proches des équipements verts (jardin MOSAIC)

4.2. Mosaïc, le Jardin des Cultures

Mosaïc, le jardin des Cultures, directement inspiré du festival des jardins de Chaumont-sur-Loire, est le lieu privilégié pour la mise en scène d'une nature rêvée. Inauguré en 2004 à l'occasion de l'année où Lille était Capitale européenne de la culture, il propose à ses visiteurs une promenade insolite. Une suite de jardins, conçus par des équipes associant paysagistes et plasticiens comme autant d'œuvres d'art, présente la diversité des cultures présentes dans la métropole et raconte leur histoire. Ce parc thématique, payant, a été aménagé sur les 33 hectares d'une ancienne propriété privée, le Château Nénuphar, à partir d'un plan d'ensemble de Jacques Simon. Un concours international organisé en 2002 a permis de sélectionner les équipes de concepteurs des différentes séquences prévues, à terme, au nombre de 20. Un programme de visites guidées, journées thématiques et animations est proposé chaque année aux visiteurs.

Les Jardins :

- **Le Plat Pays** : « Le jardin de Pierre Auvente », Hélène DESPAGNE (paysagiste) et Jean-Luc BRISSON (plasticien), Agence le verre d'eau/Choisy-le-Roy, 2004 ;
- **Afrique du Nord** : « Le jardin des figuiers de Hassan », Hassan ZARROU (bureau de création et conception artistique), Catherine DEGREGRE (collaboratrice) et Eric BERLIN (paysagiste), bureau Empreinte/Roubaix, 2004 ;
- **Afrique de l'Ouest** : « L'île Africa Mama », Catherine CHARLES (paysagiste) et Laurent SAVY (plasticien), cabinet Calorivert/Bordeaux, 2004 ;
- **Péninsule ibérique** : « La Quinta des Délices », Alessandra CIANCHETTA, Rita Almada NEGREIROS, Rosario SALEMA (paysagistes et architectes), Marc ARMENGAUD (philosophe) et Mathias ARMENGAUD (plasticien), Agences AWP Malakoff et ASC Lisbonne, 2004 ;
- **Europe méditerranéenne** : « Les terrasses de la méditerranée », Philippe THOMAS (paysagiste), Roger FREZIN, MANIASUKI, Françoise SYBOWICZ, Valérie et Thierry TENEUL (plasticiens), 2004 ;
- **Europe centrale** : « Le jardin Tissé », Hervé LAURENDEAU (paysagiste), Maria ROSKOSZ (plasticienne) et Dominique SMELKOWSKI (architecte), cabinet Paysages/Lille, 2004 ;
- **Sud-est asiatique** : « Le jardin du dragon », John MEDHURST (paysagiste), Yvonne DEAN (architecte) et Sue RIDGE (plasticienne), Cabinet John MEDHURST/Londres, 2004 ;
- **Un jardin préhistorique** : « le jardin premier », fruit d'une collaboration entre l'ENM, l'INRAP, la DRAC du Nord-Pas-de-Calais (service régional de l'Archéologie) et le service archéologique de la ville de Seclin, Yves HUBERT (paysagiste), Jacques SIMON (sculpture géante), cabinet international JNC/Bruxelles, 2006 ;
- **Un labyrinthe vivant** : « les galeries du scolyte », Stéphanie BUTIER et Pierre BOMPARD, 2006 ;
- **« le jardin des îles britanniques »** : Yvonne DEAN (architecte), John MEDHURST (paysagiste), Andrew EWING (sculpteur), prévu pour juin 2007.

5. Les données économiques

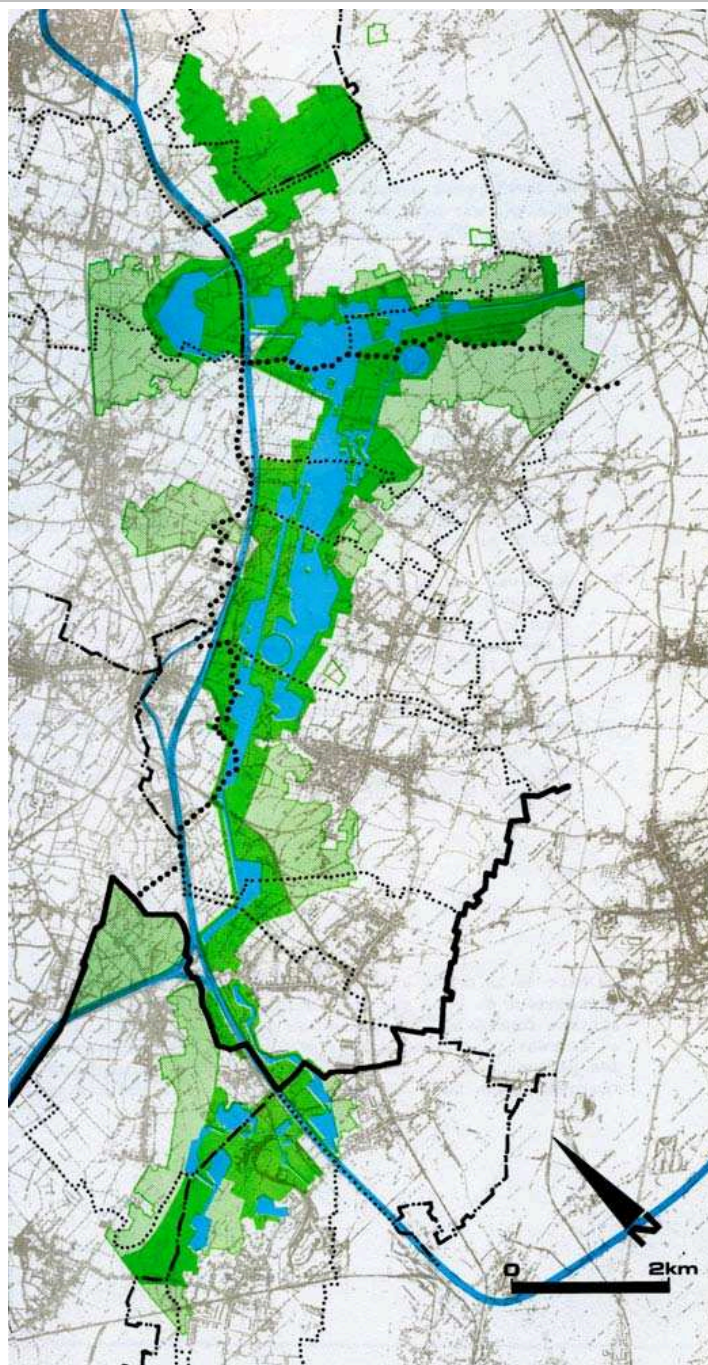
Parc de la Deûle :

Budget : 24 millions d'euros

Parc Mosaïc :

Budget : restauration écologique du site, 4 millions d'euros hors voiries et parkings.

6. Cartographie



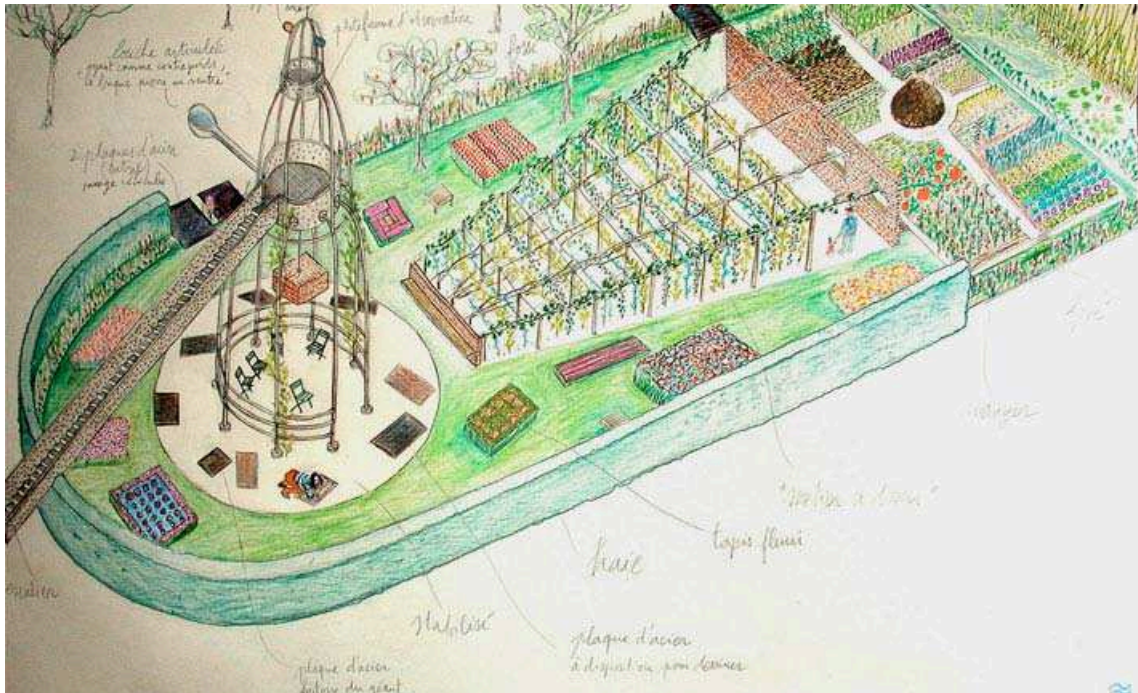
iii. 1 : le parc de la Deûle imaginé par Jean Challet, OREAM-Nord, 1976



iii. 2 : le parc de la Deule, plan d'ensemble à l'horizon 2015, équipe Jacques Simon/JNC international



iii. 3 : Le jardin Mosaïc, plan d'ensemble, Jacques Simon, JNC international



ill. 4 : jardin Mosaïc : « Le jardin de Pierre Auvente », Hélène DESPAGNE et Jean-Luc BRISSON, 2004

7. Iconographie



ill. 5 : Le site de Santes et le jardin Mosaïc de part et d'autre de la Deûle, photo ©ENLM 2005



iii. 6 : Le jardin Mosaïc : vue vers la Deûle au Nord-Ouest, photo ©ENLM 2005



iii. 7 : la Tortue, les étangs de la Gîte, vue vers la Deûle au Sud-Est, photo ©ENLM, 2003

8. Bibliographie

8.1. Études et rapports

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Demeulenaere (Anne-Lyse), *Le Parc de la Deûle et la qualité résidentielle ou comment réconcilier ville et paysage à Houplin-Ancoisne*, rapport intermédiaire, 1997, 61 pages.

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, *Espaces verts publics intercommunaux d'intérêt métropolitain*, 1997, 77 pages.

Agence de développement et d'urbanisme de la métropole lilloise, *Le parc de la Deûle et la qualité résidentielle ou Comment réconcilier ville et Paysage*, février 1998, rapport et dossier de sites.

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Mottier (Jean-Paul) et Cailleretz (Amélie), *Les écuries du Parc de la Deûle, D'anciennes écuries à un centre technique en passant par la haute qualité environnementale*, 2004, 32 pages.

Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural ; avec le concours de l'OREAM Nord, *Nord Pas de Calais-Livre vert : Evolutions et transformations dans le milieu rural depuis 1970*, 1973

Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural ; avec le concours de l'OREAM-Nord, *Livre vert : Nord Pas de Calais*, 1973

Challet (Jean) et Perelman (Rémi), *L'aménagement des paysages aux Pays-Bas et le rôle des collectivités locales : voyage d'étude du 21-23 mars 1973*, Centre national d'étude et de recherche sur le paysage

Déclaration d'utilité publique, 1998.

Delepierre (Charlotte), *Le parc de la Deûle et ses articulations*, mémoire sous la direction de Farhat Georges, Versailles, Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, 2006, 116 p.

Etude incidence eau, 1998.

Ministère de l'agriculture et du développement rural, avec le concours de l'OREAM-Nord, *Livre vert : Nord Pas de Calais*, 1973

Mission espace naturel métropolitain, *Etude « parc de la Deûle »*, 1993, 50 pages.

Mission espace naturel métropolitain, Bricard (Anne), *Pour une meilleure intégration de l'agriculture dans le parc de la Deûle*, décembre 1994.

OREAM-Nord, *Aménagement d'une région urbaine – le Nord / Pas-de-Calais*, 1971.

OREAM-Nord, *Le parc de la Deûle, note de présentation*, octobre 1976, 130 pages.

OREAM Nord, *Eléments pour une définition de la fonction récréative du Parc de la Deûle : rapport de mission en RFA et Pays-Bas*, 1978

OREAM Nord, *Eléments pour la mise à jour du livre vert : consommation d'espaces agricoles et évolution démographique. Bilan des SDAU du Nord-Pas de Calais*, 1978

OREAM-Nord, *Eléments pour la mise à jour du livre vert : évolution démographique du milieu rural*, 1978

OREAM-Nord, *Eléments pour la mise à jour du livre vert : évolution de l'emploi et des activités en milieu rural*, 1978

Simon (Jacques), Bature Conseils, *Parc de la Deûle : rapport final de l'étude*, 3 tomes, mars 1995 et décembre 1997

Syndicat mixte du Parc de la Deûle, *Le parc de la Deûle, des espaces pour découvrir, rêver et mieux vivre...*, janvier 1998, 45 pages.

Syndicat mixte du Parc de la Deûle, *Bulletin d'informations du parc de la Deûle*, 1998.

Trigone architectes et urbanistes, « Pour une reconnaissance et une réémergence de la Deûle », pour SIVA Deûle, mars 1993.

VNF, « Inventaire des projets des communes », pour la mise à 1 350 tonnes de la basse Deûle, pour SIVA Deûle et CUDL, août 1993

Franchomme (Magalie), « Du cadastre napoléonien à la trame verte : cartes et images des zones humides de la région Nord – Pas de Calais », *Colloque de la Commission Hydrosystèmes continentaux sur l'évolution de la recherche sur les hydrosystèmes continentaux en géographie*, Paris, 5 avril 2008

Scarwell (H. J.) et Franchomme (Magalie), « De la restauration des zones humides considérées comme mise en spectacle ou des fonctionnalités traditionnelles aux nouvelles légitimités de leur conservation », *Revue Aestuarina, Collection Histoire et terres humides : les productions des espaces humides*, n°9, 2007, p. 507-512

Scarwell (H. J.), Roussel (I.) et Franchomme (Magalie), « Chapitre 3 : Démarches de développement durable spécifiques et démarches transversales », sous la direction de Scarwell (H. J.) et Roussel (I.), *Les démarches locales de développement durable à travers les territoires de l'eau et de l'air*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 279 p.

Franchomme (Magalie), « Quelles gestions pour les territoires fragiles ? L'exemple de trois zones humides de la région Nord – Pas de Calais », séminaire interdisciplinaire sur le développement durable, 2006, <http://developpementdurable.revues.org/document1592.html#tocto1>

8.2. Articles et ouvrages

« Lille ville d'aujourd'hui : canaux/espaces verts », *Le Moniteur*, n°1621, octobre 2003

« Modeste, mais rigoureux, un manifeste pour la HQE », *Architecture et électricité*, n° 10, septembre 2001, p. 54-55.

Almaric (Marion), *Les zones humides : appropriations et représentations — L'exemple du Nord – Pas de Calais*, thèse de géographie, Université de Lille 1, 2005, 469 p.

Conseil général du département du Nord, *Le Nord*, magazine d'information, n°178, janvier 2005

Dudzinski (Francis), « Lille se met au vert », *Le Moniteur*, n°1671, septembre 2004

Estienne (Isabelle), « La redécouverte de l'eau dans les stratégies d'aménagement à grande échelle de la métropole lilloise », *Cahiers Thématiques n°6*, LACTH de l'ENSAP Lille, 2007, p. 250-263

Franchomme (Magalie) et Kergomard (Claude), « Diversité régionale de la prise en compte des zones humides et de leurs dynamiques », *Développement Durable et Territoires, Dossier n°6 « Les territoires de l'eau »*, mis en ligne le 10 février 2006,

(<http://developpementdurable.revues.org/document1754.html>).

Huret (Denis), *Les paysages du Nord-Pas de Calais et leur utilisation pour le tourisme et les loisirs de plein air*, Thèse de géographie, Université de Lille 1, 1978, 334 p. et annexes.

La feuille, l'information mensuelle de l'Espace Naturel Lille Métropole, n°11, novembre 2004

La gazette du parc de la Deûle, Bulletin d'information édité par le syndicat du Parc de la Deûle, n°1, 3ème trimestre 1998

La gazette du parc de la Deûle, Bulletin d'information édité par le syndicat mixte du Parc de la Deûle, n°3, 1er trimestre 2001

La Samare, Magazine semestriel de l'espace naturel Lille métropole, numéro spécial MOZAIC, 29 mai 2004

Lemonier (Marc), « Lille – de l'incompréhension à la séduction », *Diagonal*, n°166, juillet-septembre 2004, Dossier « Campagnes de ville, campagnes des champs », p.53-54.

Palasset (Emmanuelle), « Lille : à la reconquête de l'espace vert », *Paysage actualités*, n°193, novembre/décembre 1996, p. 18- 21.

Praud (Ivan), Deschodt (Laurent) et Bernard (Vincent), *Houplin-Ancoisne, le marais de Santes - Parc de la Deûle : un site exceptionnel de la fin du néolithique*, Villeneuve d'Ascq, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Service régional de l'archéologie, 2004.

Scarwell (Helga) et Franchomme (Magalie), « Autour des zones humides : espaces productifs d'hier et conflits d'aujourd'hui », *Vertigo*, vol 6, n° 1, mai 2005.

Simon (Jacques), « La campagne dont le paysan est l'auteur est à réinventer », *Pages Paysages*, n°5, 1994-1995 ; repris dans : Le Dantec (Jean-Pierre), *Jardins et paysages : une anthologie*, Paris, éd. de la Villette, 2003, p. 543-547.

Vermeil (Jean), « Lille, des jardins à l'image des habitants », *Le Moniteur*, n°5199, 18 juillet 2003, p.32-33.

Vogue (Alix De), « Une coopération entre les mondes urbain et agricole », *Le Moniteur*, n°5167 du 06 décembre 2002, p. 68.

Vogue (Alix De), « Lille, la reconversion de sites industriels en espaces naturels », *Le Moniteur*, n°5267, 5 novembre 2004, p. 44-46

Vogue (Alix De), « Parc de la Deûle : une couture paysagère entre Lille et le bassin minier », *Le Moniteur*, n°5186, 18 avril 2003, p.56-57.

Vogue (Alix De), « Reconstitution d'un paysage de marais », *Le Moniteur*, n°5387, 23 février 2007, p.48-49.

Walenne (A.), « Les marais de la Haute-Deûle, Point d'histoire », *Bulletin Nord Nature*, 1994, fasc. 76, p.41-42.